

vers la société juste. J'appuie la motion portant adoption du discours du Trône.

(Sur la motion de l'honorable M. Flynn, le débat est ajourné.)

### LA RÉGLEMENTATION DU MILIEU

#### LA FORMATION D'UN COMITÉ SPÉCIAL— AVIS DE MOTION

Autorisation ayant été accordée de revenir aux avis de motions.

**L'honorable Alan Macnaughton:** Honorables sénateurs, je donne avis que mardi prochain, le 28 octobre 1969, je proposerai:

Qu'un comité spécial du Sénat soit nommé pour enquêter et faire rapport sur

(a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification de problèmes concernant la destruction du milieu et la réglementation de la qualité,

(b) l'établissement d'une politique nationale sur la qualité du milieu,

(c) l'établissement d'organismes d'administration et de recherche au gouvernement fédéral pour mettre à exécution cette politique et pour intégrer et coordonner l'activité des agences et ministères fédéraux, en vue de la réalisation des objectifs de la politique, et

(d) la façon d'encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et l'élaboration de leur propre politique conformément à la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services des avocats-conseils, conseillers techniques et employés nécessaires aux fins de l'enquête;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à réclamer la production de documents et de dossiers, à interroger

des témoins et à soumettre des rapports à l'occasion;

Que le comité soit autorisé à faire imprimer des documents et témoignages au jour le jour, comme l'ordonnera le comité, à siéger durant les séances et les ajournements du Sénat et à se déplacer.

### LE DISCOURS DU TRÔNE

#### FIN DU DÉBAT LE HUITIÈME JOUR DE SÉANCE

**L'honorable Léopold Langlois:** Honorables sénateurs, je propose, du consentement du Sénat:

Que les délibérations à l'appel de l'ordre du jour visant la reprise du débat sur la motion tendant à l'adoption de l'Adresse en réponse au discours du trône que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé devant les deux Chambres du Parlement se terminent le huitième jour de séance où l'ordre aura été débattu.

**Son Honneur le Président:** Honorables sénateurs, cette motion aura pour effet de mettre fin au présent débat à la fin du huitième jour de séance où l'ordre aura été débattu.

**L'honorable M. Flynn:** Le débat durera huit jours.

(La motion est adoptée.)

### L'AJOURNEMENT

**L'honorable Léopold Langlois:** Honorables sénateurs, je propose, du consentement du Sénat, que lorsque le Sénat lèvera sa séance aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 28 octobre, à trois heures.

(La motion est adoptée.)

Le Sénat s'ajourne jusqu'au mardi 28 octobre, à 3 heures de l'après-midi.